

(98/C 304/123)

QUESTION ÉCRITE E-0345/98**posée par Amedeo Amadeo (NI) à la Commission***(17 février 1998)*

Objet: Cadre pour l'action communautaire dans le domaine de l'eau

S'agissant de l'article 12 de la proposition de directive du Conseil instituant un cadre pour l'action communautaire dans le domaine de l'eau (COM(97) 49 déf. — 97/0067 SYN) ⁽¹⁾, la Commission voudrait-elle définir avec précision le système de tarification de l'usage de l'eau que devront introduire les États membres puisque, dans son libellé actuel, la proposition ne définit pas certains concepts essentiels notamment la récupération des coûts, la détermination du prix, etc.?

⁽¹⁾ JO C 184 du 17.6.1997, p. 20.

(98/C 304/124)

QUESTION ÉCRITE E-0346/98**posée par Amedeo Amadeo (NI) à la Commission***(17 février 1998)*

Objet: Cadre pour l'action communautaire dans le domaine de l'eau

S'agissant des articles 13 et 21 de la proposition de directive du Conseil instituant un cadre pour l'action communautaire dans le domaine de l'eau (COM(97) 49 déf. — 97/0067 SYN) ⁽¹⁾, la Commission voudrait-elle faire en sorte que la directive offre une méthodologie uniforme en matière de définition des normes de qualité environnementale indispensables à la lutte contre la pollution des eaux à tous les niveaux (communautaire, national, etc.)?

⁽¹⁾ JO C 184 du 17.6.1997, p. 20.

(98/C 304/125)

QUESTION ÉCRITE E-0347/98**posée par Amedeo Amadeo (NI) à la Commission***(17 février 1998)*

Objet: Cadre pour l'action communautaire dans le domaine de l'eau

Eu égard à la directive du Conseil instituant un cadre pour l'action communautaire dans le domaine de l'eau (COM(97) 49 déf. — 97/0067 SYN) ⁽¹⁾, la Commission, aux fins d'orienter les éventuelles modalités de réalisation des objectifs des programmes hydrologiques transnationaux lorsque ceux-ci englobent des pays tiers, voudrait-elle prendre l'initiative de

1. préparer ou de soutenir dans le cadre des institutions des réunions internationales où sont examinés des objectifs et des politiques supra communautaires;
2. promouvoir, dans le cadre de problèmes de pollution plus spécifiques des actions visant à promouvoir les accords volontaires, extra communautaires avec des secteurs de production, des institutions, des consommateurs, etc.?

⁽¹⁾ JO C 184 du 17.6.1997, p. 20.

(98/C 304/126)

QUESTION ÉCRITE E-0348/98**posée par Amedeo Amadeo (NI) à la Commission***(17 février 1998)*

Objet: Cadre pour l'action communautaire dans le domaine de l'eau

S'agissant de l'article 6 de la proposition de directive du Conseil instituant un cadre pour l'action communautaire dans le domaine de l'eau (COM(97) 49 déf. — 97/0067 SYN) ⁽¹⁾, la Commission européenne voudrait-elle faire en sorte que les constructions hydrauliques et les installations industrielles utilisant d'énormes quantités d'eau fassent nécessairement l'objet d'études d'incidence sur l'environnement.?

⁽¹⁾ JO C 184 du 17.6.1997, p. 20.